



Conseil économique et social

Distr.: Générale
21 décembre 2004

Français
Original: Anglais

Commission des stupéfiants

Quarante-huitième session

Vienne, 7-14 mars 2005

Point 6 a) de l'ordre du jour provisoire*

**Trafic et offre illicites de drogues: situation mondiale
en ce qui concerne le trafic de drogues et mesures prises
par les organes subsidiaires de la Commission**

Situation mondiale en ce qui concerne le trafic de drogues

Rapport du Secrétariat

Résumé

Le présent rapport donne un aperçu général des tendances et des caractéristiques de la production et du trafic illicites de drogues au niveau mondial. Il fournit également des renseignements conformément à la résolution 47/5 intitulée "Profilage des drogues illicites dans le cadre des activités internationales de détection et de répression: optimiser les résultats et améliorer la coopération" et à la résolution 47/6 intitulée "Livraisons surveillées efficaces", adoptées par la Commission des stupéfiants.

En 2004, la culture illicite du pavot à opium en Afghanistan a augmenté de 64%. À cause de sécheresses et de maladies des plantes, les rendements ont diminué et la production d'opium a progressé de 17%. La culture du pavot à opium a reculé au Myanmar et dans la République démocratique populaire lao. La fabrication potentielle d'héroïne au plan mondial est restée généralement stable à 485 tonnes. L'Afghanistan représente actuellement 87% de l'opium illicite produit dans le monde.

La culture du cocaïer a diminué de 11% en 2003. La fabrication totale potentielle de cocaïne a été estimée à 655 tonnes (18% de moins qu'en 2002).

En 2003, les saisies mondiales d'héroïne (et de morphine) et de cocaïne ont augmenté respectivement de 33 et 35% pour atteindre les niveaux records de 96,6 tonnes et 490,5 tonnes. Les données pour 2004 indiquent que le trafic est resté intense.

* E/CN.7/2005/1.



Parmi les faits nouveaux essentiels, il faut citer l'intensification du trafic de cocaïne à destination des États-Unis d'Amérique via l'Amérique centrale et l'utilisation croissante de l'Afrique de l'Ouest et du Nord en tant que centres de distribution de la cocaïne et de l'héroïne. Les pays d'Asie centrale et d'Europe de l'Est et du Sud-Est ont été beaucoup utilisés par les trafiquants approvisionnant les grands marchés de l'héroïne en Europe.

Le cannabis est resté la drogue pour laquelle les saisies au plan mondial sont les plus importantes. Les saisies mondiales d'herbe et de résine de cannabis ont augmenté de 23% en 2003.

Le trafic de stimulants de type amphétamine a progressé de 36% en 2003.

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction	1-5	5
II. Tendances mondiales des cultures illicites et de la production de drogues d'origine végétale, 2003-2004	6-24	5
A. Cannabis	6-8	5
B. Opium	9-17	6
C. Coca	18-24	9
III. Criminalité liée à la drogue et autres types de criminalité	25-30	11
IV. Tendances mondiales et régionales du trafic de drogues illicites, jusqu'en 2003	31-90	11
A. Cannabis	32-43	13
B. Opiacés	44-58	18
C. Cocaïne	59-67	22
D. Stimulants de type amphétamine	68-89	27
E. Autres drogues	90	31
V. Suivi des résolutions adoptées par la Commission des stupéfiants à sa quarante-septième session	91-92	33
VI. Conclusions	93-97	33

Figures

1. Culture illicite du pavot à opium dans le monde, 1993-2004	6
2. Production illicite d'opium dans le monde, 1993-2004	7
3. Culture du cocaïer, production de feuilles de coca, 1993-2003	9
4. Fabrication potentielle de cocaïne dans le monde, 1993-2003	9
5. Saisies mondiales de drogues, 1993-2003	12
6. Évolution des saisies mondiales de drogues, 2002-2003	12
7. Évolution des saisies de drogues, par région, 2002-2003	13
8. Saisies mondiales d'herbe de cannabis, 1993-2003	14
9. Répartition des saisies d'herbe de cannabis, 2002	15
10. Répartition des saisies d'herbe de cannabis, 2003	15
11. Saisies mondiales de résine de cannabis, 1993-2003	16
12. Répartition des saisies de résine de cannabis, 2002	17
13. Répartition des saisies de résine de cannabis, 2003	17
14. Saisies mondiales d'opiacés et offre potentielle d'héroïne sur le marché mondial, 1993-2003	19
15. Répartition des saisies d'héroïne, 2002	20

16.	Répartition des saisies d'héroïne, 2003	20
17.	Saisies d'héroïne dans les régions situées le long des principaux itinéraires de trafic, 1997-2003 . . .	21
18.	Saisies mondiales de cocaïne et offre potentielle sur le marché mondial, 1993-2003	23
19.	Répartition des saisies de cocaïne, 2002	24
20.	Répartition des saisies de cocaïne, 2003	24
21.	Saisies de cocaïne en Amérique du Nord et en Europe occidentale et centrale, 1993-2003	26
22.	Saisies mondiales de stimulants de type amphétamine, 1993-2003	28
23.	Répartition des saisies de stimulants de type amphétamine, 2002	28
24.	Répartition des saisies de stimulants de type amphétamine, 2003	29

I. Introduction

1. Le présent rapport donne un aperçu des tendances les plus récentes de la production et du trafic des principales drogues illicites aux niveaux régional et mondial, sur la base des dernières informations dont dispose l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC). Il donne également des renseignements conformément à la résolution 47/5 intitulée "Profilage des drogues illicites dans le cadre des activités internationales de détection et de répression: optimiser les résultats et améliorer la coopération" et à la résolution 47/6 intitulée "Livraisons surveillées efficaces", adoptées par la Commission des stupéfiants.
2. Le rapport donne un aperçu de la situation mondiale du trafic de drogues pour aider les États à lutter contre la production et le trafic illicites de drogues.
3. Les données concernant les cultures et la production de drogues illicites à base de plantes sont tirées des dernières enquêtes sur la surveillance des cultures illicites de l'ONUDC. Les principales sources de renseignements sur le trafic de drogues sont les réponses aux questionnaires destinés aux rapports annuels, troisième partie (Offre illicite de drogues), fournies par les gouvernements pour 2003 et les années antérieures.
4. Parmi les autres sources d'information, il faut citer des rapports sur d'importantes saisies de drogues reçus par l'ONUDC ou soumis à la Commission des stupéfiants et ses organes subsidiaires. Le présent rapport se fonde sur les renseignements qu'avait reçus l'ONUDC au 10 novembre 2004.
5. Les tendances du trafic décrites dans le présent rapport se fondent essentiellement sur les données relatives aux saisies de drogues. Les statistiques constituent des indicateurs indirects valables des tendances du trafic. Cependant, il convient de les considérer avec prudence, car elles résultent également de différentes méthodes d'établissement des rapports et dépendent de l'importance et de l'efficacité des moyens de détection et de répression.

II. Tendances mondiales des cultures illicites et de la production de drogues d'origine végétale, 2003-2004

A. Cannabis

6. Le cannabis reste, dans le monde, la drogue d'origine végétale la plus couramment produite et consommée et celle qui fait l'objet du plus vaste trafic. En 2003, la production potentielle d'herbe de cannabis a selon les estimations dépassé 40 000 tonnes.
7. Dans toutes les régions, les États ont continué de signaler avoir repéré des zones où se pratique la culture illicite du cannabis. Divers pays ont déclaré avoir éradiqué la culture; il s'agit, par ordre décroissant en fonction de la superficie éradiquée, des pays suivants: Mexique, Kirghizistan, Maroc, Grèce, Inde, Zambie, Liban, Swaziland, Nigéria, Madagascar, Népal, Afrique du Sud et Trinité-et-Tobago. Les pays d'Europe et d'Amérique du Nord et l'Océanie ont continué de signaler la culture hydroponique (sous abri) du cannabis.

8. Les saisies mondiales de plantes de cannabis dans le monde ont augmenté de 26%, atteignant 32 400 tonnes en 2003. Malgré la progression des saisies depuis deux ans, le volume des saisies en 2003 est resté inférieur au record de l'année 1996 où 113 000 tonnes de plantes de cannabis avaient été saisies. La Turquie a signalé la plus grosse saisie de plantes de cannabis, qui représente 43% du total mondial.

B. Opium

1. Culture illicite du pavot à opium et production d'opium

9. En 2004, la superficie totale cultivée en pavot à opium illicite dans le monde a progressé de 16% pour passer à 196 000 hectares (ha). La production mondiale illicite d'opium en 2004 est restée essentiellement stable à 4 850 tonnes contre 4 766 tonnes en 2003. La fabrication potentielle d'héroïne en 2004 a été estimée à 485 tonnes (contre 477 tonnes en 2003) soit une progression de 2%. L'évolution de la situation en Afghanistan a éclipsé la réduction notable de la culture du pavot à opium en Asie du Sud-Est. L'Afghanistan représente actuellement 87% de la production illicite d'opium dans le monde, contre 76% en 2003. La part du Myanmar dans la production totale d'opium illicite est tombée de 17% et 2003 à 8% en 2004. La Colombie, la République démocratique populaire lao, le Mexique, le Pakistan et d'autres pays représentent ensemble les 5% restants (voir les figures 1 et 2).

Figure 1

Culture illicite du pavot à opium dans le monde, 1993-2004

(Hectares)

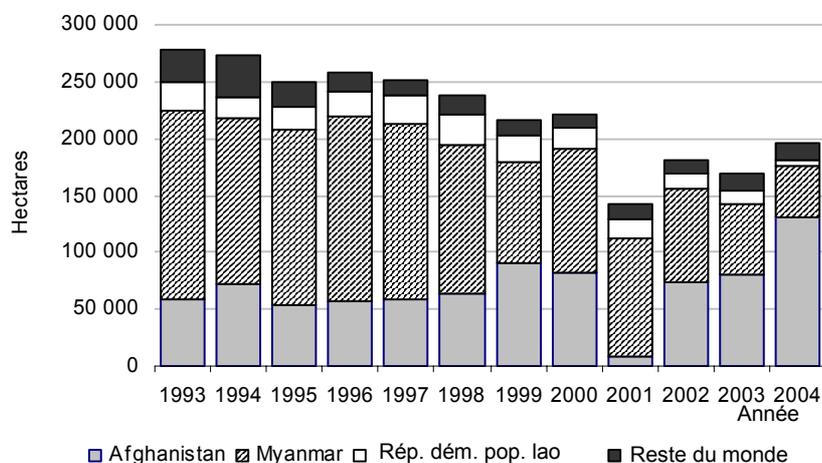
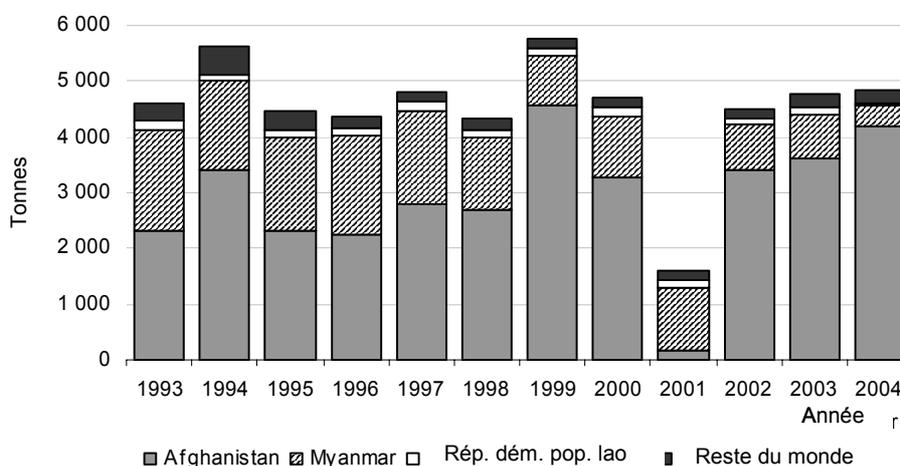


Figure 2
Production illicite d'opium dans le monde, 1993-2004

(Tonnes)



10. Les pays suivants ont signalé avoir éradiqué des cultures de pavot à opium en 2003: Afghanistan (21 430 ha), Colombie (2 994 ha), Myanmar (638 ha), Mexique (20 034 ha), Pakistan (4 185 ha), République démocratique populaire lao (4 134 ha), Thaïlande (767 ha) et Viet Nam (100 ha).

11. En Afghanistan, l'enquête sur le pavot à opium réalisée par l'ONUDDC a fait apparaître une augmentation de 64% de la superficie totale cultivée qui est passée à 131 000 ha en 2004. Par suite de sécheresses et de maladies des plantes, la production du pavot à opium a augmenté de 17%, passant de 3 600 tonnes en 2003 à 4 200 tonnes en 2004.

12. En Afghanistan, quelque 2,3 millions de personnes, soit 10% de la population, étaient impliquées dans la culture du pavot à opium en 2004 (soit une augmentation de 35% par rapport à 2003). La culture du pavot à opium se pratique actuellement dans l'ensemble des 32 provinces, bien qu'elle reste essentiellement concentrée dans trois provinces (Helmand, Nangarhar et Badakhshan). La surproduction a fait chuté de 67% le prix moyen départ exploitation de l'opium frais, qui est tombé de 283 dollars E.-U. par kilogramme en 2003 à 92 dollars E.-U. par kilogramme en 2004. Le revenu brut par habitant que les cultivateurs tirent de l'opium a diminué d'après les estimations de 64%, mais reste encore 12 fois supérieur au revenu tiré du blé.¹

13. Au Myanmar, deuxième producteur d'opium mondial, l'enquête effectuée par l'ONUDDC pour 2004 a montré un nouveau recul de 29%, la superficie cultivée en pavot à opium étant estimée à 44 200 ha, contre 62 200 ha en 2003. Depuis 1996, la culture du pavot à opium a régressé de 73%. La production potentielle d'opium aurait diminué selon les estimations de 54%, s'établissant à 370 tonnes.

14. Quelque 260 000 ménages pratiquent actuellement la culture du pavot à opium au Myanmar (soit une diminution par rapport aux 350 000 ménages enregistrés en 2003), dont la majorité se trouvent dans l'État de Shan. Les prix de l'opium départ exploitation dans l'État de Shan ont augmenté de 80% environ, atteignant en 2004 234 dollars E.-U. par kilogramme. L'impact net de la diminution de la production et de la hausse des prix a été un déclin du revenu monétaire moyen d'un cultivateur de pavot à opium dans l'État de Shan, qui est tombé de 159 dollars E.-U. en 2003 à 133 dollars E.-U. en 2004. Pour les cultivateurs produisant de l'opium, la vente d'opium représente en moyenne 62% de leur revenu annuel total.ⁱⁱ

15. L'enquête réalisée par le Gouvernement de la République démocratique populaire lao et l'ONUDC en 2004 a indiqué que la culture du pavot à opium avait diminué de 45% et était pratiquée sur 6 600 ha – soit une réduction cumulative de 75% sur six ans. La production illicite d'opium a été estimée à 43 tonnes en 2004 (64% de moins qu'en 2003). La République démocratique populaire lao représente actuellement moins de 1% de la production illicite d'opium mondiale. Toutefois, quelque 22 800 ménages pauvres tirent encore une partie importante de leurs revenus de la récolte d'opium. En République démocratique populaire lao, comme au Myanmar, la rareté de l'opium a entraîné une hausse des prix qui sont passés de 172 dollars E.-U. en moyenne par kilogramme en 2003 à 218 dollars E.-U. par kilogramme en 2004.ⁱⁱⁱ

2. Fabrication illicite d'héroïne

16. La production mondiale d'héroïne a été estimée à 485 tonnes en 2004. En Afghanistan, on estime que 80% de l'opium est actuellement transformé dans le pays. Cette estimation est confirmée par des rapports émanant des autorités afghanes selon lesquelles environ 100 laboratoires rudimentaires fabriquant de l'héroïne ont été détruits pendant la période 2003-2004. En outre, les saisies de morphine ont atteint un niveau record au Pakistan et les quantités d'héroïne saisies en Asie centrale et en Fédération de Russie ont augmenté. Des rapports qui n'ont pas été confirmés donnent à penser que d'autres acides que l'anhydride acétique, comme l'acide acétique, sont utilisés pour la fabrication d'héroïne (et de morphine) en Afghanistan. Les autorités de la Région administrative spéciale de Hong Kong, Chine, de l'Inde et du Myanmar ont aussi signalé le démantèlement de laboratoires fabriquant de l'héroïne durant la période 2002-2003.

17. Dans les Amériques, des laboratoires fabriquant de l'héroïne ont été décelés et démantelés en Colombie et au Mexique durant la période 2002-2003; en outre, un laboratoire a été démantelé par les autorités canadiennes en 2003. En ce qui concerne l'Europe, la Fédération de Russie a fait état d'une augmentation du nombre des laboratoires fabriquant des opiacés qui ont été démantelés (de 91 en 2002 à 304 en 2003); des laboratoires fabriquant de l'héroïne ont aussi été démantelés en Pologne (laboratoires fabriquant de l'héroïne polonaise connue sous le nom de "kompot"), au Portugal et en Roumanie.

C. Coca

1. Culture illicite du cocaïer et production de cocaïne

18. La réduction soutenue et importante de la production illicite de coca dans les pays andins est un progrès encourageant dans la lutte contre les drogues illicites. Les enquêtes menées par l'ONUDC sur la coca fabriquée dans les Andes en 2004 ont montré que, globalement, la culture illicite du cocaïer a diminué pour la troisième année consécutive en 2003. La superficie totale cultivée en cocaïer dans les trois pays andins était estimée à 153 800 ha en 2003, ce qui représente une diminution de 11% par rapport aux 173 100 ha enregistrés en 2002 et de 30% par rapport à l'année record 2000 (voir les figures 3 et 4).

Figure 3
Culture illicite du cocaïer dans le monde, 1993-2003
 (Hectares)

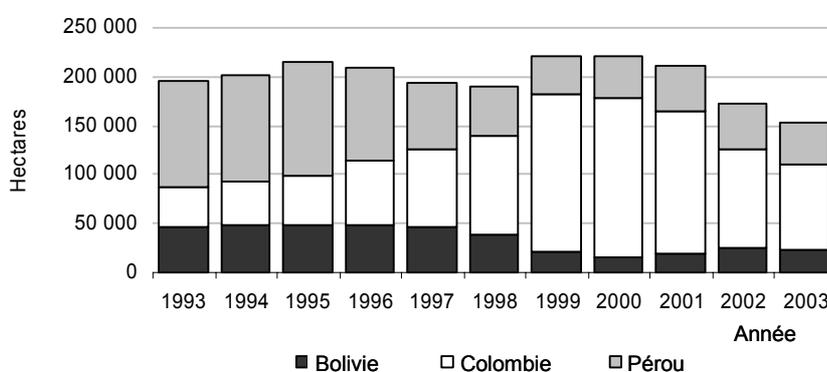
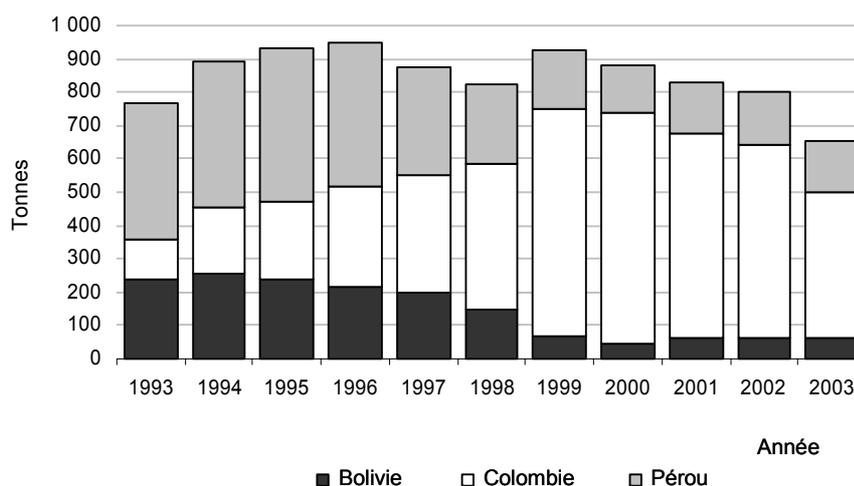


Figure 4
Fabrication potentielle de cocaïne dans le monde, 1993-2003
 (Tonnes)



19. En 2003, la superficie cultivée en cocaïer qui a été éradiquée s'est élevée à 10 089 ha en Bolivie, 132 817 ha en Colombie et 11 312 ha au Pérou. La superficie totale sur laquelle la culture illicite du cocaïer est pratiquée en Colombie a enregistré pour la troisième année consécutive une baisse, qui a atteint 16% en 2003, ce qui signifie une réduction de 47% de la superficie cultivée en cocaïer depuis 2000. Cette évolution fait suite à une forte réduction de la culture illicite du cocaïer au Pérou et en Bolivie depuis le milieu des années 90. En 2003, la superficie totale cultivée en cocaïer a diminué de 5% au Pérou, tombant à 44 200 ha, et de 3% en Bolivie, s'établissant à 23 600 ha. La Colombie représente actuellement 56% de la culture illicite mondiale du cocaïer, le Pérou 29% et la Bolivie 15%.

20. En 2003, la production mondiale potentielle de feuilles de coca sèches a été estimée à 235 890 tonnes (contre 294 400 tonnes en 2002), à partir desquelles on estime que 655 tonnes de cocaïne pourraient être produites. Cette diminution par rapport aux 800 tonnes estimées pour 2002 correspond au niveau le plus bas qui ait été enregistré depuis 1990. La répartition de la production potentielle de cocaïne parmi les trois principaux pays producteurs en 2003 était la suivante: Colombie, 67%; Pérou, 24%; et Bolivie, 9%.

21. En Colombie, le prix moyen en pesos colombiens d'un kilogramme de cocaïne base est resté généralement stable en 2003, par rapport à 2002; cependant, le prix moyen en dollars E.-U. a reculé de 6%, tombant de 847 dollars par kilogramme à 793 dollars E.-U. par kilogramme.

22. En Bolivie, les prix de la feuille de coca sont restés stables ces dernières années (s'établissant en 2003 à 5,4 dollars E.-U. par kilogramme en moyenne). Les prix de la feuille de coca sèche en Bolivie sont relativement élevés par rapport au prix pratiqué au Pérou (2,2 dollars E.-U. par kilogramme). En Bolivie, la production de feuilles de coca représente toujours 13% environ du produit intérieur brut du secteur agricole licite. Quelque 300 000 personnes vivent dans les régions productrices de coca. Au Pérou, quelque 50 000 ménages pratiquent selon les estimations la culture du cocaïer. Actuellement, les programmes proposant des moyens de subsistance durables atteignent moins de 40% des cultivateurs de cocaïer.

2. Fabrication illicite de cocaïne

23. La fabrication mondiale potentielle de cocaïne était estimée à 655 tonnes en 2003. Plus de 4 000 laboratoires illicites fabriquant des substances apparentées à la coca auraient été démantelés en 2003 (contre 3 000 laboratoires environ décelés en 2002). La Bolivie, la Colombie et le Pérou représentent 99% des laboratoires dont la détection a été signalée. L'Afrique du Sud, l'Argentine, le Chili, El Salvador et le Honduras ont aussi signalé la détection de laboratoires.

24. La Colombie a fait état d'une forte augmentation du nombre de laboratoires fabriquant de l'hydrochlorure de cocaïne qui ont été démantelés. Les autorités colombiennes ont aussi indiqué des niveaux élevés de pureté dans la cocaïne saisie en 2003. Aux États-Unis d'Amérique, la pureté moyenne de la cocaïne vendue en gros se serait aussi améliorée, tendance également observée dans certains pays d'Europe.

III. Criminalité liée à la drogue et autres types de criminalité

25. Les données dont dispose l'ONUUDC indiquent que la criminalité liée à la drogue au plan mondial représentait 4% du total des crimes enregistrés durant la période 1995-2002. Cependant, dans certaines parties du monde, comme les pays d'Asie centrale, plus de 50% des crimes enregistrés étaient liés à la drogue ces dernières années.

26. Si proportionnellement la part de la criminalité liée à la drogue par rapport à l'ensemble des crimes signalés n'a pas beaucoup varié, le nombre des délits liés à la drogue a augmenté en moyenne de 6% par an entre 1995 et 2002. En termes d'arrestations liées au trafic de drogues, 50% des arrestations concernaient le cannabis, 17% la cocaïne, 14% l'héroïne et 10% les stimulants de type amphétamine. Les 9% restants se rapportant à d'autres drogues. Du côté des consommateurs, certains pays ont indiqué que la cocaïne et la méthamphétamine étaient les drogues les plus souvent en cause dans les délits contre les biens.

27. Un certain nombre de pays, en particulier les pays voisins des principaux producteurs de drogues illicites, ont signalé que des membres des forces de répression avaient perdu la vie dans l'exercice de leurs fonctions.

28. Les liens entre la criminalité liée à la drogue et les autres types de criminalité n'ont pas encore été étudiés de manière approfondie. Dans de nombreuses régions du monde, toutefois, ces deux types de criminalité sont toujours allés de pair tandis que dans d'autres, ils ne sont liés de manière apparente que depuis quelques années.

29. Dans les pays andins, les produits du trafic de drogues sont traditionnellement utilisés pour financer les crimes commis par des groupes paramilitaires, tels que les Autodefensas Unidas de Colombia (AUC) et les Fuerzas Armadas Revolucionarias de Colombia (FARC). En Afghanistan, les seigneurs de la guerre ont tiré parti du trafic de drogues lorsque le pays était sous le contrôle des Talibans.

30. En 2005, l'ONUUDC publiera les résultats d'études sur les relations entre la criminalité liée à la drogue et les autres types de criminalité en Afrique de l'Ouest et en Asie centrale, sous-régions de plus en plus utilisées pour le transbordement des drogues illicites vers les grands marchés consommateurs.

IV. Tendances mondiales et régionales du trafic de drogues illicites, jusqu'en 2003

31. Les saisies de cannabis ont représenté plus des deux tiers des saisies mondiales de drogues. Si l'on considère l'évolution des dix dernières années, les stimulants de type amphétamine ont été les drogues dont les saisies ont le plus augmenté (voir la figure 5). En 2003, l'interception mondiale de drogues a augmenté pour toutes les drogues, à l'exception de la méthylènedioxyméthamphétamine (MDMA, communément appelée ecstasy), les augmentations dépassant 20% pour toutes les principales catégories de drogues (voir la figure 6). L'évolution en pourcentage des saisies de drogues pour les différentes régions est illustrée à la figure 7.

Figure 5
Saisies mondiales de drogues, 1993-2003

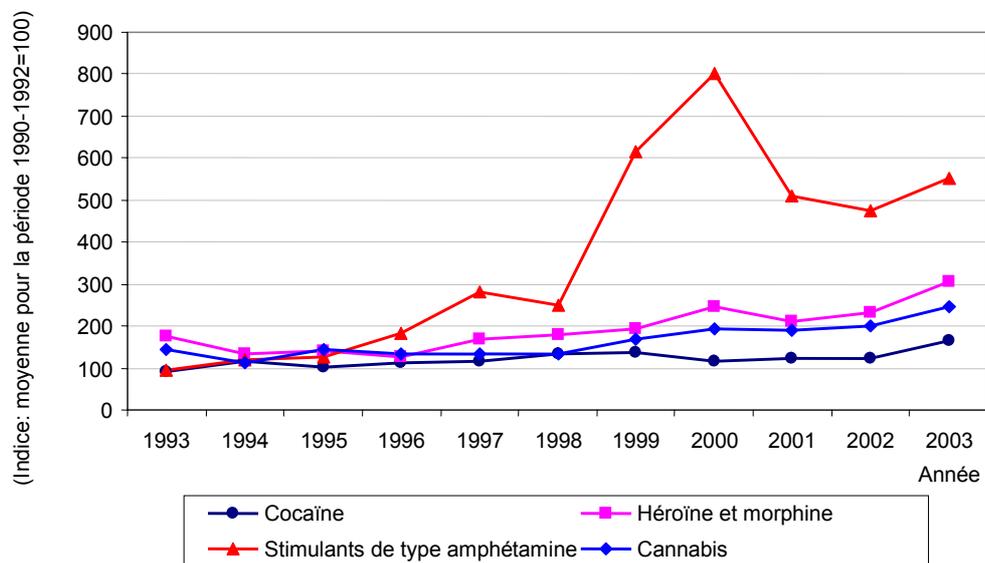


Figure 6
Évolution des saisies mondiales de drogues, 2002-2003
(Pourcentage)

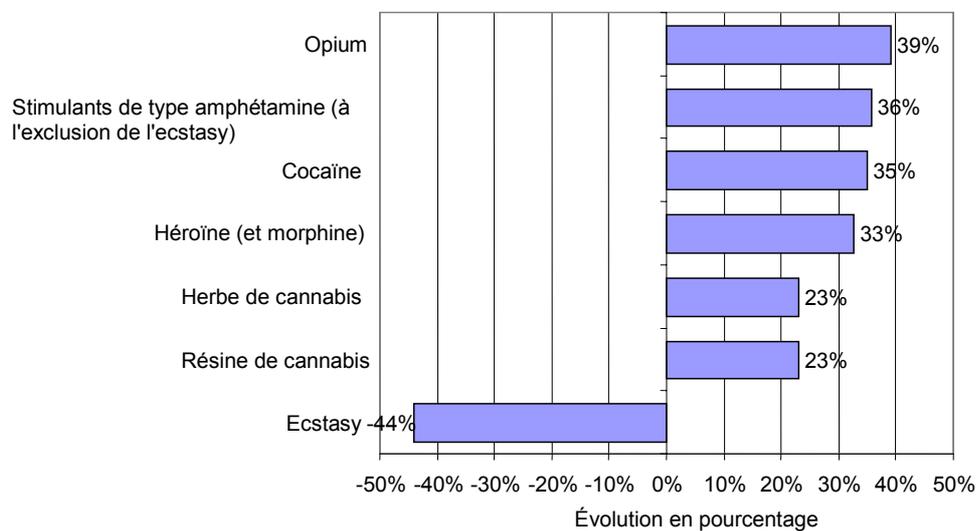
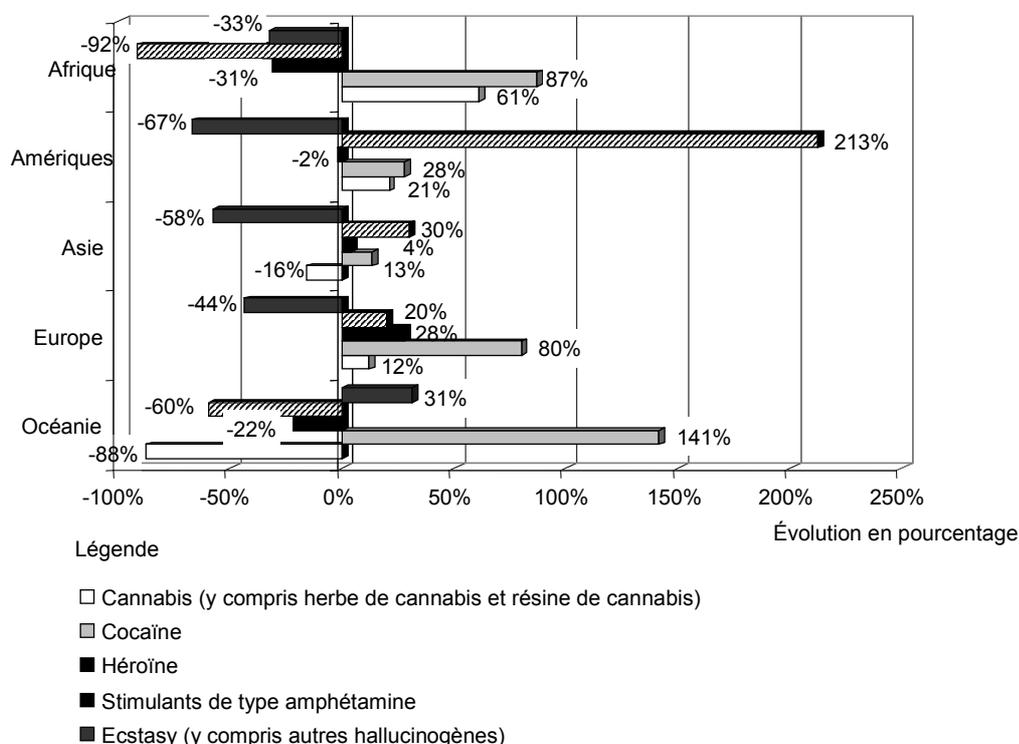


Figure 7
Évolution des saisies de drogues, par région, 2002-2003
(Pourcentage)



A. Cannabis

32. Le cannabis reste la drogue dont l'abus et le trafic sont les plus répandus, touchant environ 150 millions de consommateurs dans le monde. Les saisies de produits issus du cannabis ont représenté plus des deux tiers des saisies de drogues opérées en 2003 dans le monde. L'herbe de cannabis a été la drogue la plus saisie en Afrique et dans les Amériques, et la résine de cannabis la plus saisie en Asie et en Europe. Les sous-régions où les saisies d'herbe et de résine de cannabis ont le plus augmenté ont été l'Afrique de l'Est, l'Europe de l'Est et l'Amérique centrale.

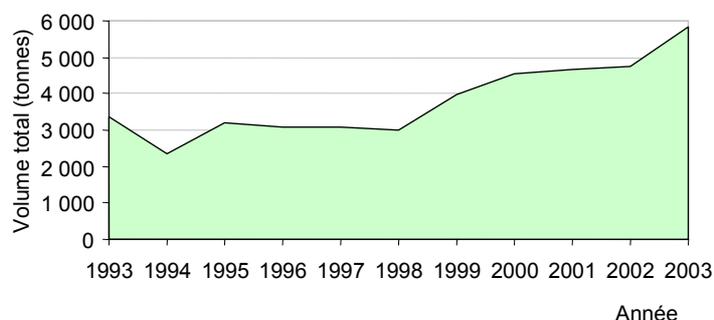
a) Herbe de cannabis

33. Les saisies d'herbe de cannabis dans le monde ont augmenté de 23% en 2003, se montant à 5 821 tonnes (voir la figure 8). Le trafic d'herbe de cannabis a gravement touché les pays d'Afrique et des Amériques, qui ont représenté, respectivement, 26 et 68% des saisies mondiales. Les saisies d'herbe de cannabis ont régressé dans les autres régions.

Figure 8

Saisies mondiales d'herbe de cannabis, 1993-2003

(Tonnes)



a

34. L'importance du problème que pose l'herbe de cannabis en Afrique est confirmée par le fait que cette substance a été la drogue la plus saisie dans toutes les sous-régions, à l'exception de l'Afrique du Nord, où la résine de cannabis a représenté la plus grosse part des saisies. En Amérique du Nord, l'herbe de cannabis venait aussi en tête, représentant 80% de toutes les saisies de drogues.

35. Le volume le plus important d'herbe de cannabis saisi dans le monde en 2003 a été signalé par le Mexique (2 160 tonnes), suivi par les États-Unis (1 224 tonnes). Les saisies d'herbe de cannabis dans ces deux pays ont représenté au total plus de la moitié du total mondial (voir les figures 9 et 10). En Afrique, ce sont la République-Unie de Tanzanie et le Nigéria qui ont signalé les plus grosses saisies d'herbe de cannabis. En Asie, les saisies les plus importantes ont été signalées par l'Inde. En Europe, le volume le plus important a été saisi en Fédération de Russie.

Figure 9

Répartition des saisies d'herbe de cannabis, 2002

(Total: 4 749 tonnes)

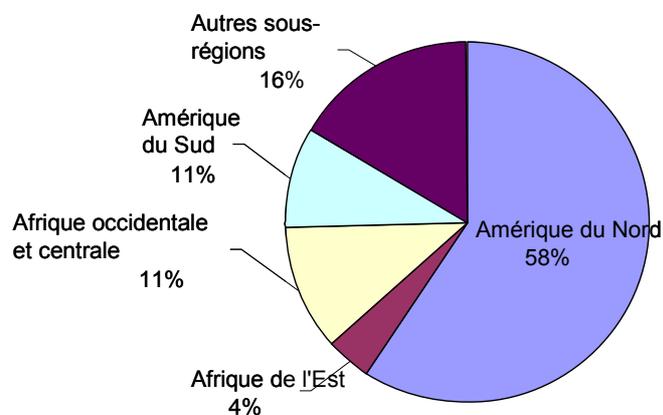
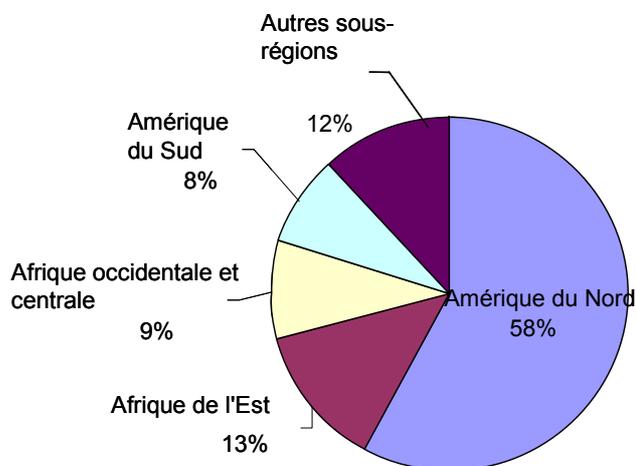


Figure 10

Répartition des saisies d'herbe de cannabis, 2003

(Total: 5 821 tonnes)



36. Les itinéraires de trafic pour l'herbe de cannabis sont plus dispersés que pour la cocaïne et l'héroïne à cause du nombre important de pays d'origine. La plus grosse partie du trafic d'herbe de cannabis est intrarégionale, des sources intérieures étant fréquemment citées. Les pays d'origine les plus fréquemment cités (pour la

plupart par des pays de leurs régions respectives) sont par ordre décroissant les Pays-Bas, l'Albanie, le Ghana, l'Afrique du Sud, le Malawi, la Thaïlande et le Paraguay.

37. Les États africains représentaient la majorité des pays qui ont signalé des saisies d'herbe de cannabis destinée à l'Europe. Aux États-Unis, l'herbe de cannabis est d'origine aussi bien intérieure qu'étrangère (essentiellement du Canada, de la Colombie, de la Jamaïque et du Mexique). Le Guatemala, le Mexique, les Philippines et la République-Unie de Tanzanie ont signalé des saisies d'herbe de cannabis destinée aux États-Unis en 2003.

38. Les pays ont été de plus en plus nombreux à signaler une culture de cannabis sous abri. Des études réalisées au Canada et aux États-Unis ont indiqué une augmentation de la puissance moyenne du cannabis (teneur moyenne en tétrahydrocannabinol (THC)) au cours des dernières années.

39. Étant donné l'étendue de la culture du cannabis et la disponibilité des produits qui en sont issus, il est peu probable que le trafic et la consommation diminuent dans un proche avenir. Dans certains pays, la progression de la demande d'herbe de cannabis très puissante risque d'encourager encore la culture sous abri.

b) Résine de cannabis

40. En 2003, les saisies mondiales de résine de cannabis ont augmenté pour la deuxième année consécutive, atteignant le niveau record de 1 347 tonnes (soit une augmentation de 23% par rapport à 2002) (voir la figure 11). Les saisies ont augmenté dans toutes les régions à l'exception de l'Océanie. Les pays d'Europe occidentale et centrale, d'Asie de l'Ouest, du Proche et du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord ont continué de représenter l'essentiel des saisies de résine de cannabis (voir les figures 12 et 13). La résine de cannabis a été la drogue la plus saisie dans ces dernières sous-régions.

Figure 11

Saisies mondiales de résine de cannabis, 1993-2003

(Tonnes)

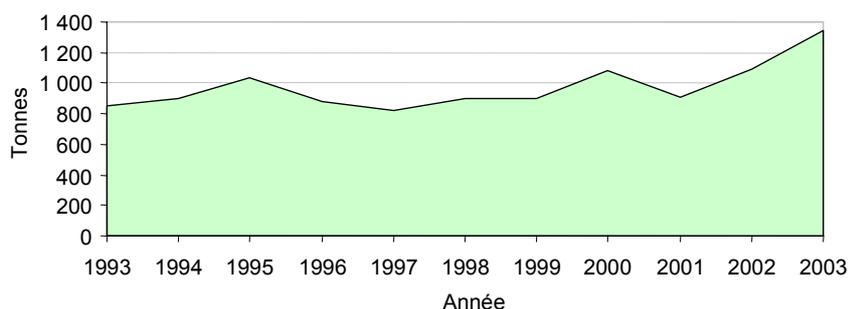


Figure 12
Répartition des saisies de résine de cannabis, 2002
 (Total: 1 091 tonnes)

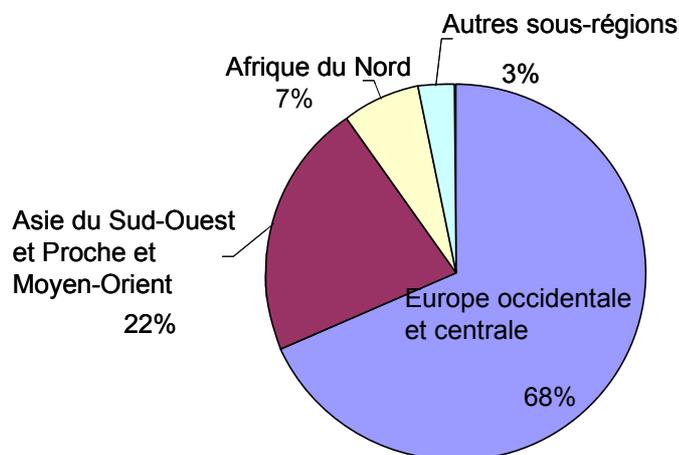
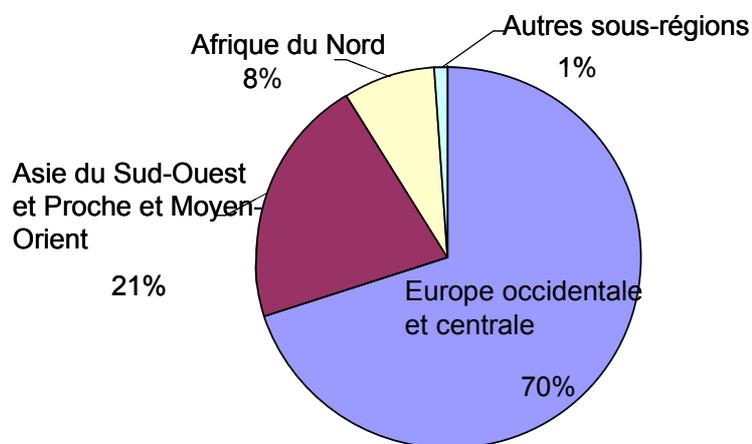


Figure 13
Répartition des saisies de résine de cannabis, 2003



41. En 2003, les saisies les plus importantes de résine de cannabis ont été à nouveau déclarées par l'Espagne (727 tonnes, soit 54% du total mondial), suivie par le Pakistan et le Maroc. En Europe, les saisies de résine de cannabis ont augmenté de 26%, progression qui n'était pas seulement due à l'Espagne mais aussi à de nombreux autres pays. En Afrique, l'interception de résine de cannabis a augmenté en Algérie et au Maroc.

42. La progression de la demande de résine de cannabis dans les pays du Proche et du Moyen-Orient aurait encouragé la production en Asie, et surtout en Afghanistan. Les saisies de résine de cannabis ont augmenté en Afghanistan (passant à 81 tonnes) et dans les pays voisins, c'est-à-dire la République islamique d'Iran (passant à 77 tonnes) et le Pakistan (passant à 99 tonnes). La Jordanie, Oman, le Qatar et la République arabe syrienne ont aussi signalé une augmentation des saisies de résine de cannabis. Dans les Amériques, où le trafic de résine de cannabis a été modeste, de fortes augmentations des saisies ont été signalées par le Panama et le Paraguay. En Océanie, le trafic de résine de cannabis est resté limité.

43. Le Maroc est resté le pays d'origine le plus important pour la résine de cannabis introduite en contrebande en Europe, 13 pays d'Europe ayant saisi de la résine de cannabis provenant du Maroc en 2003 contre 11 en 2002. L'Albanie et l'Espagne venaient après le Maroc en tant que pays d'origine les plus fréquemment cités pour la résine de cannabis saisie en Europe. L'Inde, le Liban, le Népal et le Pakistan ont été cités comme pays d'origine par des pays voisins. De la résine de cannabis provenant d'Afghanistan a été saisie en République islamique d'Iran et au Pakistan ainsi qu'au Canada, en Lituanie, en Pologne et en République-Unie de Tanzanie. La résine de cannabis d'Afghanistan avait transité par l'Afrique de l'Ouest avant d'être saisie en Europe en 2004. La production à grande échelle de résine de cannabis est concentrée dans quelques pays. Toutefois, globalement, 31 pays ont été cités comme pays d'origine en 2003.

B. Opiacés

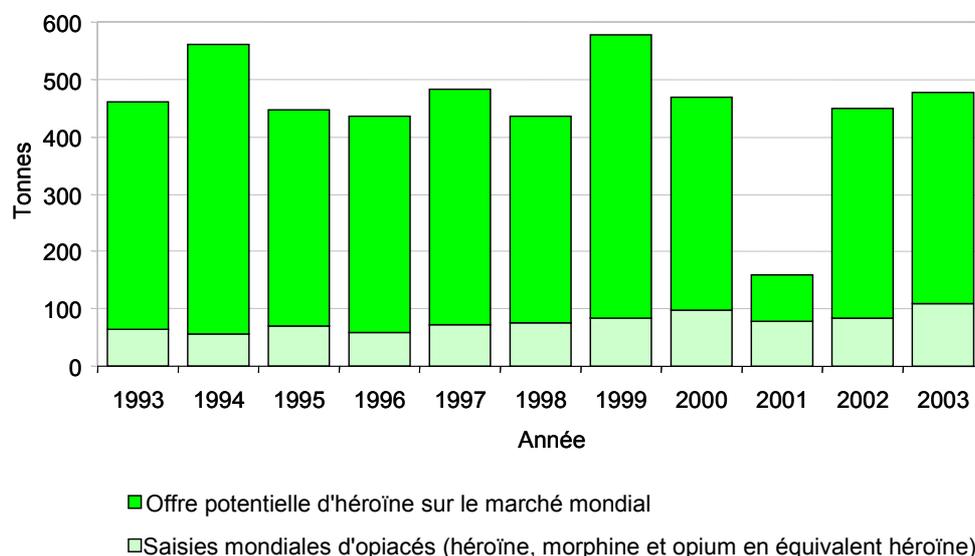
44. L'ONUDD estime que quelque 15 millions de personnes dans le monde consomment des opiacés, dont 9 millions consomment de l'héroïne. Les opiacés restent devant la cocaïne la principale drogue posant problème dans le monde, comme en témoigne la demande de traitement. Estimées en unité de consommation, les saisies d'opiacés opérées en 2003 représentaient au total 9% des saisies de drogues dans le monde, soit une diminution de 14% par rapport à l'année précédente. Cette baisse s'est accompagnée d'augmentations proportionnelles des parts du cannabis et de la cocaïne dans les saisies totales de drogues. Les opiacés étaient les drogues les plus saisies en Asie du Sud-Ouest après la résine de cannabis et en Asie de l'Est et du Sud-Est après la méthamphétamine. Les opiacés sont restés les drogues les plus saisies en Asie centrale. En Europe de l'Est et du Sud-Est, c'est l'héroïne dont les saisies ont été les plus importantes en 2003.

1. Taux d'interception et offre potentielle d'héroïne sur le marché mondial

45. Après une période relativement stable entre 2001 et 2002, les saisies mondiales d'opiacés (c'est-à-dire les saisies combinées d'héroïne, de morphine et d'opium transformé en équivalent héroïne)^{iv} ont augmenté de 33%, pour passer à 110 tonnes (voir la figure 14).

Figure 14
Saisies mondiales d'opiacés et offre potentielle d'héroïne sur le marché mondial, 1993-2003

Tonnes



46. L'Asie a représenté 76% des saisies mondiales d'opiacés; l'Europe 17%, les Amériques 6% et l'Afrique et l'Océanie moins de 1%. La sous-région de l'Asie de l'Ouest comptait pour 57% des saisies mondiales d'opiacés. Le Pakistan représentait 32% du total mondial et la République islamique d'Iran continuait de représenter environ un quart des saisies mondiales d'opiacés. En Asie de l'Est, c'est la Chine dont les saisies d'opiacés ont été les plus importantes (9% du total).

47. En 2003, c'est en République islamique d'Iran que les plus importantes saisies d'opium ont été effectuées (97,6 tonnes, soit près des trois quarts du total mondial, qui s'élève à 134 tonnes). Il faut citer parmi les faits nouveaux les saisies record d'opium effectuées en Thaïlande (10,2 tonnes, soit la deuxième place dans les saisies mondiales). D'importants volumes d'opium ont aussi été saisis dans les pays suivants, par ordre décroissant: Afghanistan, Pakistan, Tadjikistan, Fédération de Russie, Myanmar et Inde.

48. En ce qui concerne la morphine, alors que le volume des saisies avait doublé en 2002, il a encore augmenté de 77% en 2003, 43,7 tonnes étant interceptées dans le monde. Il convient en particulier de noter que ce chiffre dépasse largement les 27,6 tonnes utilisées légalement à des fins médicales et scientifiques en 2003. Les saisies record effectuées au Pakistan (27,7 tonnes) et en République islamique d'Iran (13 tonnes), ont représenté l'essentiel des saisies mondiales de morphine. De gros volumes de morphine ont aussi été saisis au Mexique et en Turquie.

2. Tendances du trafic et des saisies d'héroïne

49. En ce qui concerne l'héroïne, 52,9 tonnes ont été déclarées saisies dans le monde en 2003, contre 48 tonnes en 2002, soit une augmentation de 10%. La répartition des saisies d'héroïne montre une progression de la part de l'Europe (voir les figures 15 et 16). Les niveaux des saisies ont été stables en 2003 en Asie et dans les Amériques, ont reculé en Afrique en en Océanie et ont augmenté en Europe. La progression enregistrée en Europe a essentiellement été due à l'augmentation des interceptions d'héroïne en Europe de l'Est et du Sud-Est. La progression des saisies, combinée à des prix dans la rue relativement stables ou en baisse, donne à penser que le trafic d'héroïne s'est intensifié en Europe.

Figure 15

Répartition des saisies d'héroïne, 2002

(Total: 48 tonnes)

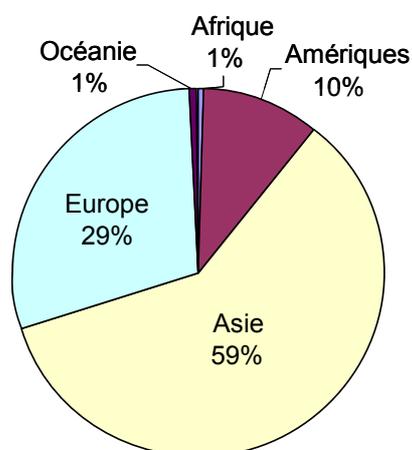
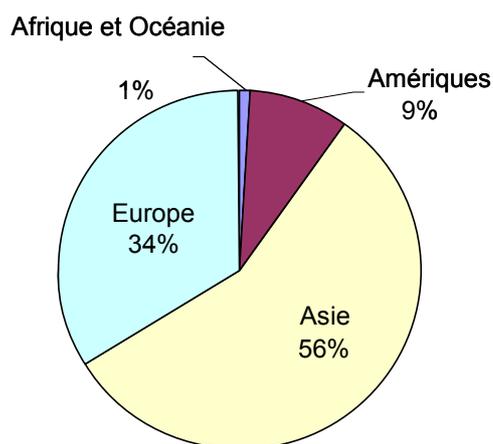


Figure 16

Répartition des saisies d'héroïne, 2003

(Total: 52,9 tonnes)



50. C'est à nouveau la Chine qui a fait état des plus importantes saisies d'héroïne en 2003 (9,5 tonnes, soit 18% du total mondial), suivie du Pakistan, du Tadjikistan, de la Turquie, de la République islamique d'Iran et de la Fédération de Russie (les saisies d'héroïne ont augmenté dans tous ces pays à l'exception de la République islamique d'Iran.).

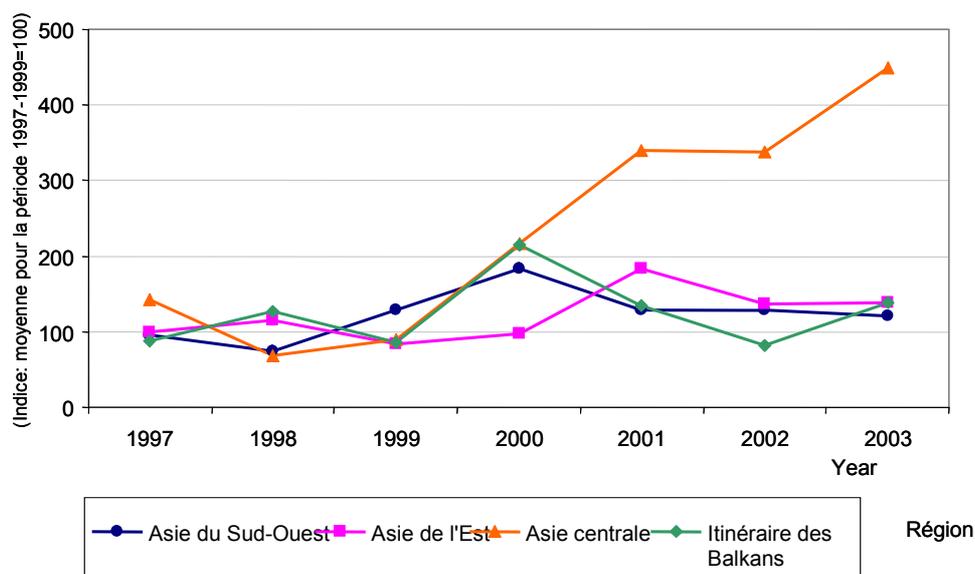
51. Les saisies d'héroïne en Asie du Sud-Ouest et du Sud-Est, sous-régions où se trouvent les deux plus grandes régions productrices d'opium, sont restées stables, représentant 41% du total mondial. En Asie centrale, 6,7 tonnes d'héroïne ont été saisies en 2003 (soit une augmentation par rapport aux 5 tonnes de 2002), ce qui représente 13% des saisies mondiales d'héroïne (contre 4% à la fin des années 90) (voir la figure 17). Le Tadjikistan a continué de représenter l'essentiel des saisies d'héroïne dans la sous-région.

52. En 2003, dans les pays situés le long de l'itinéraire des Balkans, les saisies d'héroïne ont augmenté de 72%, passant à 7 tonnes, soit 13% du total mondial. La Turquie a continué de représenter le plus gros volume saisi, suivie par la Bulgarie. Dans la Fédération de Russie, les saisies d'héroïne ont plus que doublé, passant à 3,2 tonnes.

Figure 17

Saisies d'héroïne dans les régions situées le long des principaux itinéraires de trafic, 1997-2003

(Indice: moyenne pour la période 1997-1999=100)



53. En Europe occidentale et centrale, les saisies d'héroïne ont reculé de 12%, tombant à 8,4 tonnes en 2003. Les plus grosses saisies ont été effectuées en Italie (2,6 tonnes).^v Les saisies ont augmenté en France, en Allemagne, en Grèce, en Slovénie et en Suisse et sont restées stables en Italie mais ont diminué dans la

plupart des autres pays. Un fait nouveau signalé est l'implication de ressortissants irakiens dans les groupes criminels faisant le trafic de l'héroïne.

54. Les destinations européennes des expéditions d'héroïne qui ont été saisies les plus fréquemment citées étaient, dans l'ordre, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, l'Allemagne, les Pays-Bas et la Suède. Bien que la plus grande partie de l'héroïne interceptée en Europe arrive dans la région par le biais des itinéraires de trafic traditionnels, plusieurs pays situés en Afrique et dans les Amériques ont déclaré avoir saisi de l'héroïne destinée à l'Europe en 2003.

55. En 2002, les Amériques ont enregistré une augmentation de 20% de saisies d'héroïne. En 2003, le volume des saisies est resté stable à 4,8 tonnes (9% du total mondial). Les États-Unis sont le principal marché de l'héroïne et la plus grande partie de l'héroïne faisant l'objet d'un trafic dans les Amériques provient de Colombie et du Mexique. Le Canada a signalé que la moitié de l'héroïne saisie provenait d'Asie du Sud-Est et l'autre moitié de Colombie. Le Costa Rica, l'Équateur, le Panama et la République bolivarienne du Venezuela étaient largement utilisés pour le transbordement de l'héroïne colombienne. De l'héroïne destinée aux États-Unis a également été saisie dans des pays d'Afrique de l'Ouest et d'Asie du Sud, ainsi qu'en Chine. La Chine et l'Inde ont aussi déclaré des saisies d'héroïne destinée au Canada.

56. En Afrique, les taux d'interception de l'héroïne sont restés faibles. L'Afrique australe a été la seule sous-région ayant enregistré une progression des saisies d'héroïne. Cependant, le Nigéria a signalé les plus grosses saisies. Des détenteurs de passeports de pays d'Afrique de l'Ouest ont continué d'être signalés comme étant impliqués dans le transport d'héroïne d'Afghanistan et d'Asie du Sud-Est vers différentes destinations d'Afrique et les marchés d'Europe et des États-Unis. En Océanie, les saisies d'héroïne ont diminué. La plus grande partie de l'héroïne saisie en Australie et en Nouvelle-Zélande provenait d'Asie du Sud-Est.

57. Les données sur les saisies d'héroïne en 2004 dans la République islamique d'Iran, au Pakistan, dans les pays d'Asie centrale et en Turquie indiquent que le trafic reste intense.

58. L'évolution en Afghanistan, qui représente actuellement 87% de l'approvisionnement mondial d'opium illicite, déterminera en grande partie les disponibilités futures d'héroïne sur les marchés mondiaux. Les trafiquants continueront probablement d'essayer d'accroître la part de marché de l'héroïne colombienne et mexicaine aux États-Unis.

C. Cocaïne

59. L'ONUDC estime à quelque 13 millions de personnes les consommateurs de cocaïne. La cocaïne est restée l'une des drogues faisant l'objet du plus vaste trafic dans le monde, après l'herbe de cannabis et la résine de cannabis, représentant 16% des saisies de drogues effectuées dans le monde en 2003. En termes de saisies, la cocaïne est arrivée à la deuxième place après l'herbe de cannabis en Amérique du Nord et à la première place dans toutes les autres sous-régions des Amériques. Les saisies de cocaïne ont aussi atteint des niveaux sans précédent dans les pays

d'Europe. En Europe occidentale et centrale, la cocaïne a été la deuxième drogue la plus saisie après la résine de cannabis.

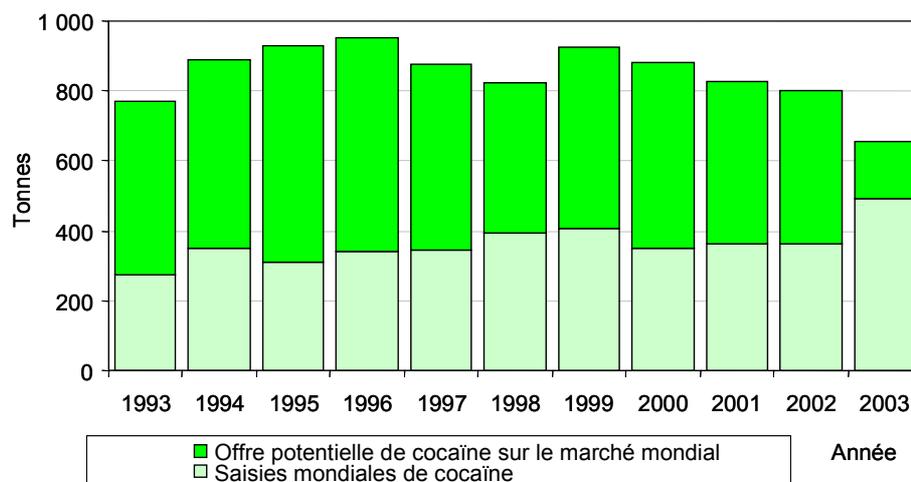
1. Taux d'interception et offre potentielle de cocaïne sur le marché mondial

60. Après une période de stabilité entre 2000 et 2002, les saisies mondiales de cocaïne ont augmenté de 35%, atteignant 490,5 tonnes en 2003 (voir la figure 18), les saisies augmentant dans toutes les régions.

Figure 18

Saisies mondiales de cocaïne et offre potentielle sur le marché mondial, 1993-2003

(Tonnes)



2. Tendances du trafic et des saisies de cocaïne

61. Les trafiquants de cocaïne ont continué de cibler des pays des Amériques et, de plus en plus, des marchés situés en Europe occidentale. Ces deux régions ont donc représenté l'essentiel des saisies de cocaïne effectuées dans le monde (voir les figures 19 et 20). Les saisies de cocaïne ont continué d'augmenter en Colombie (142,6 tonnes) et aux États-Unis (115,7 tonnes). À eux deux, ces pays ont représenté 52% des saisies mondiales de cocaïne en 2003. Les saisies de cocaïne ont plus que doublé en Bolivie (12,8 tonnes) et ont notablement augmenté (32,3 tonnes) dans la République bolivarienne du Venezuela. Des saisies de cocaïne ont aussi été signalées dans les pays d'Amérique du Sud suivants, énumérés par ordre décroissant d'importance: Brésil, Pérou, Équateur, Chili et Argentine.

Figure 19
Répartition des saisies de cocaïne, 2002
(Total: 363,3 tonnes)

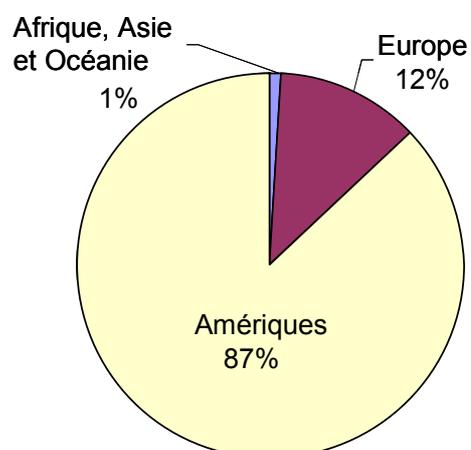
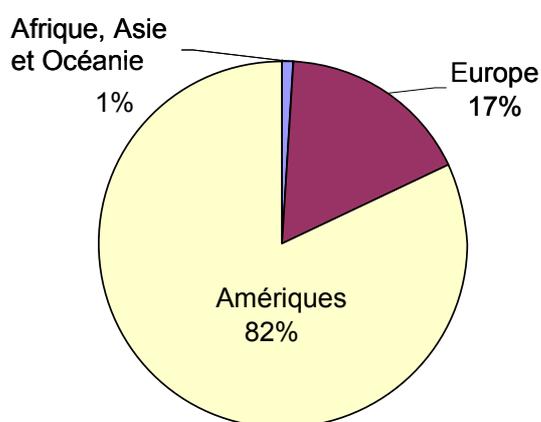


Figure 20
Répartition des saisies de cocaïne, 2003
(Total: 490,5 tonnes)



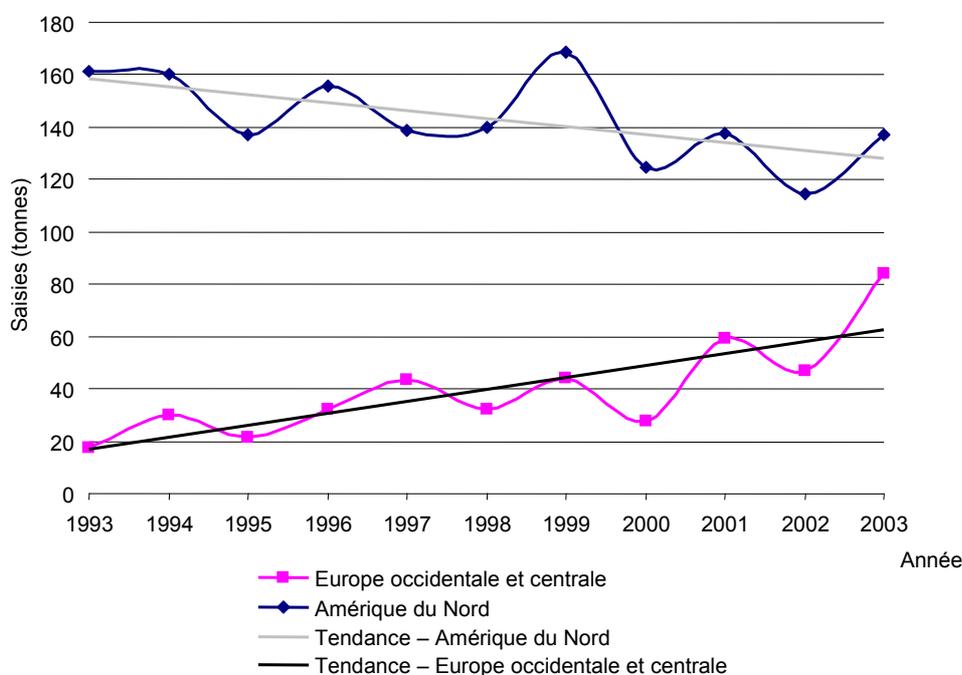
62. Le Brésil et la République bolivarienne du Venezuela ont continué d'être touchés par le trafic de cocaïne destinée aux marchés des États-Unis et d'Europe. Il est particulièrement préoccupant que les trafiquants utilisent de plus en plus le bassin de l'Amazonie, où le travail de la police est particulièrement difficile. Le trafic de cocaïne se poursuit le long de l'itinéraire Brésil-Afrique. D'après certaines

indications, l'Afrique de l'Ouest et du Nord seraient de plus en plus utilisées pour transborder les expéditions de cocaïne destinées à l'Europe et il est aussi fait état d'alliances entre les trafiquants colombiens de cocaïne et les syndicats du crime nord-africains impliqués dans le trafic de la résine de cannabis. Le Ghana, la Guinée et le Nigéria ont signalé avoir saisi de la cocaïne destinée aux marchés des États-Unis.

63. La contrebande de cocaïne introduite au Mexique et aux États-Unis via l'Amérique centrale s'est intensifiée en 2003, comme en témoignent les saisies très importantes effectuées en Amérique centrale et au Mexique. Au Guatemala, les saisies de cocaïne ont plus que doublé, atteignant 9 tonnes. Selon les rapports, quelque 70% de la cocaïne saisie étaient destinés aux États-Unis et 20% à l'Europe. Le Honduras a aussi enregistré une augmentation spectaculaire des saisies de cocaïne en 2003 (5,6 tonnes contre moins de 100 kg en 2002). Il semblerait que les trafiquants ont de plus en plus recours à des navires et des avions clandestins pour introduire les expéditions de drogue. Le Costa Rica et le Panama ont aussi signalé une augmentation des saisies de cocaïne. De même, dans les Caraïbes, les saisies de cocaïne ont augmenté de 35%, les Antilles néerlandaises et les Bahamas représentant les plus grosses saisies. Les saisies de cocaïne ont aussi progressé au Mexique (21 tonnes) et au Canada (0,4 tonne).

64. En Europe, les saisies de cocaïne ont augmenté en 2003 de 80%, atteignant le niveau record de 84,3 tonnes. En 2003, l'Europe occidentale et centrale représentait 60% des saisies de cocaïne effectuées en Amérique du Nord, contre 11% en 1993 (voir figure 21). L'Espagne venait au premier rang des saisies de cocaïne en Europe et au troisième rang au plan mondial (49,2 tonnes, soit une augmentation par rapport aux 17,6 tonnes de l'année précédente); elle était suivie par les Pays-Bas (17,5 tonnes). Parmi les pays où d'importantes quantités de cocaïne sont traditionnellement saisies, seules la Belgique et l'Allemagne ont enregistré des reculs notables. Le Brésil et la République bolivarienne du Venezuela ont été cités par l'Espagne (qui a aussi cité l'Argentine), le Portugal (qui a aussi cité le Suriname) et l'Italie (qui a aussi cité le Costa Rica et l'Espagne) parmi les pays utilisés pour le transbordement de la cocaïne qui a par la suite été saisie. Pour les saisies de cocaïne effectuées aux Pays-Bas et en France, les autorités ont déclaré les Caraïbes et l'Espagne comme zones de transbordement.

Figure 21
Saisies de cocaïne en Amérique du Nord et en Europe occidentale et centrale, 1993-2003
 (Tonnes)



65. Malgré l'augmentation en volume des saisies de cocaïne en Afrique, en Asie et en Océanie, leur importance est restée limitée par rapport aux interceptions d'autres drogues illicites comme le cannabis en Afrique et l'héroïne et la méthamphétamine en Asie et en Océanie. L'évolution en Afrique s'est caractérisée par une augmentation des saisies de cocaïne en Afrique du Sud (expédiée du Brésil) et au Nigéria (transitant par l'Afrique du Sud). Les autorités du Nigéria ont déclaré que 70% de la cocaïne saisie était destinés aux États-Unis et 30% à l'Europe.

66. Les saisies de cocaïne ont augmenté en Australie tout en restant nettement inférieures aux niveaux enregistrés en 2000 et en 2001. En Asie, les pays du Proche et du Moyen-Orient ont encore représenté la plus grande partie des saisies de cocaïne. La Chine a pour la première fois déclaré des saisies de cette drogue.

67. Jusqu'à présent, les progrès réalisés depuis quelques années s'agissant de réduire la culture du cocaïer ne semblent guère avoir eu d'impact sur l'offre mondiale de cocaïne. Le fait que le niveau des saisies reste élevé (comme en témoignent les données disponibles concernant les saisies en 2004) indique peut-être que des stocks sont constitués et/ou que des variétés améliorées de cocaïer ont été introduites et donne à penser que les activités illicites liées à la cocaïne ne faibliront pas dans un proche avenir.

D. Stimulants de type amphétamine

68. L'ONU DC estime à quelque 30 millions le nombre de personnes qui consomment des amphétamines dans le monde et à quelque 8 millions ceux qui consomment de l'ecstasy. En 2003, les saisies mondiales de stimulants de type amphétamine (STA) ^{vi} représentaient 3,5% des saisies mondiales de drogues (2,9% en 2002). Exprimée en unités de consommation, la méthamphétamine a été la drogue la plus saisie en Asie de l'Est et du Sud-Est et en Océanie.

1. Fabrication illicite de stimulants de type amphétamine

69. La fabrication illicite de STA se répartit comme suit: méthamphétamine en Asie de l'Est et du Sud-Est, en Amérique du Nord et en Océanie; amphétamine en Europe; et méthylènedioxyméthamphétamine (MDMA, communément appelée ecstasy) en Europe et, dans une moindre mesure, en Amérique du Nord.

70. La grande majorité des laboratoires clandestins fabriquant de la méthamphétamine découverts ces dernières années se trouvent aux États-Unis. Les laboratoires repérés aux États-Unis sont toutefois plus petits que les installations clandestines découvertes en Asie de l'Est et du Sud-Est. Pour 2003, les pays suivants ont fait état de laboratoires démantelés: Chine, Myanmar, Philippines et Thaïlande pour l'Asie; Canada et Mexique pour les Amériques (les renseignements concernant les laboratoires détectés aux États-Unis n'avaient pas été reçus au moment de l'élaboration du présent rapport); Australie et Nouvelle-Zélande pour l'Océanie; et République tchèque, Lituanie et Slovaquie pour l'Europe.

71. Les rapports concernant les laboratoires clandestins découverts indiquent une progression de la fabrication illicite de méthamphétamine en 2003, ce dont témoignent aussi les volumes saisis dans le monde. Les Philippines ont été gravement touchés par la fabrication illicite de méthamphétamine et ont découvert un nombre record de laboratoires clandestins (11 contre 4 en 2002).

72. Le nombre de laboratoires illicites fabriquant de l'amphétamine découverts en 2003 est resté stable, par rapport aux rapports reçus pour 2002. La fabrication illicite est restée concentrée en Europe, les pays suivants ayant déclaré avoir découvert des laboratoires: Allemagne, Belgique, Bulgarie, Fédération de Russie, Lituanie, Luxembourg, Pays-Bas, Pologne, Royaume-Uni et Serbie et Monténégro. En ce qui concerne les pays des autres régions, l'Indonésie et le Mexique ont aussi signalé la découverte de laboratoires clandestins.

73. La fabrication illicite de substances de type ecstasy est concentrée en Europe occidentale et centrale et, dans une moindre mesure, en Amérique du Nord. Le nombre total de laboratoires clandestins fabriquant de l'ecstasy dont la découverte a été signalée en 2003 a nettement diminué, ce qui correspond au déclin des saisies mondiales d'ecstasy. Des rapports faisant état de laboratoires clandestins découverts en 2003 ont été reçus de la Belgique, de la Fédération de Russie, de la Lituanie et des Pays-Bas pour l'Europe et de l'Argentine et du Canada pour les Amériques. L'Afrique du Sud et la Nouvelle-Zélande ont aussi signalé le démantèlement de laboratoires fabriquant de l'ecstasy en 2003.

2. Tendances du trafic et des saisies de stimulants de type amphétamine

74. Les STA ont été les drogues pour lesquelles les saisies ont le plus augmenté ces dix dernières années. Après des saisies record en 2000, les interceptions mondiales ont diminué en 2001 et 2002, pour augmenter à nouveau en 2003, passant à 34 tonnes (contre 29,2 tonnes en 2002) (voir la figure 22). La méthamphétamine a continué de représenter l'essentiel des saisies de STA (69%). Elle était suivie par les amphétamines (14%) et l'ecstasy (13%). Les 4% restants correspondaient à des saisies de STA non précisés. Les saisies d'amphétamines (amphétamine et méthamphétamine) ont augmenté de 36%, tandis que celles d'ecstasy ont diminué de 44%. La répartition mondiale des saisies de STA continue d'indiquer l'Asie de l'Est et du Sud-Est comme étant les sous-régions les plus touchées (voir les figures 23 et 24).

Figure 22

Saisies mondiales de stimulants de type amphétamine, 1993-2003

(Tonnes)

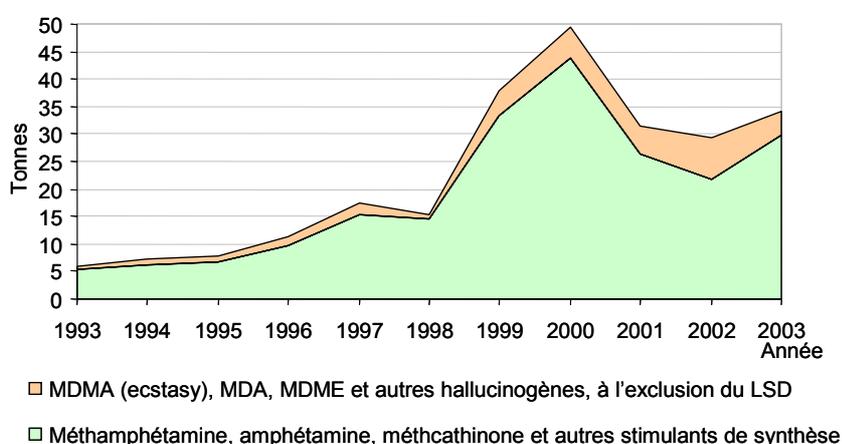


Figure 23

Répartition des saisies de stimulants de type amphétamine, 2002

(Total: 29,2 tonnes)

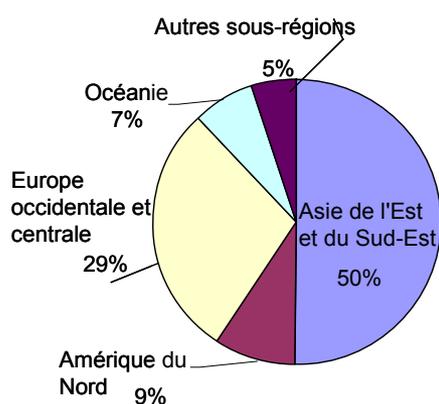
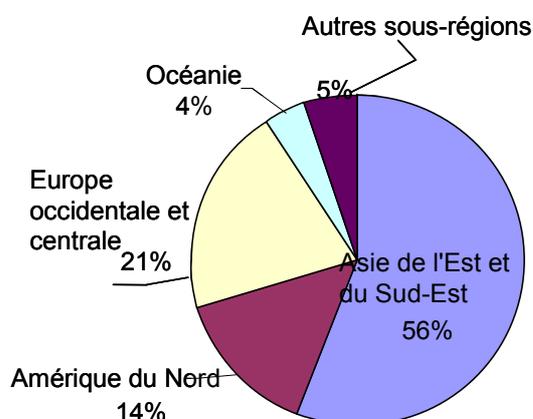


Figure 24
Répartition des saisies de stimulants de type amphétamine, 2003
 (Total: 34 tonnes)



a) Méthamphétamine

75. Considérées isolément, les saisies de méthamphétamine ont augmenté, passant de 15,4 tonnes en 2002 à 23,6 tonnes en 2003 (soit une augmentation de 53%). Les pays d'Asie de l'Est et du Sud-Est ont continué de représenter la plus grosse partie de saisies mondiales de méthamphétamine. Le trafic de méthamphétamine s'est intensifié en Asie de l'Est et du Sud-Est, en Amérique du Nord et en Océanie en 2003. La répartition mondiale des saisies de méthamphétamine était la suivante: Asie de l'Est et du Sud-Est, 79%; Amérique du Nord, 19% et autres sous-régions, 2%.

76. Entre 1993 et 2003, c'est la Chine qui a signalé les plus grosses saisies de méthamphétamine, suivie par la Thaïlande et les États-Unis. Depuis 2001, la Thaïlande vient à la première place des saisies de méthamphétamine. En 2003, les plus grosses saisies de méthamphétamine ont été signalées par la Thaïlande (8,6 tonnes), suivie par la Chine (5,8 tonnes). Ensemble, ces deux pays représentaient 62% des saisies mondiales de méthamphétamine. Les saisies ont augmenté en Chine et sont restées stables en Thaïlande. Un fait nouveau très important dans la sous-région a été l'augmentation notable du volume des saisies de méthamphétamine signalée par les Philippines en 2003 (3,1 tonnes contre moins de 1 tonne en 2002). Au Myanmar, les saisies de méthamphétamine ont régressé. Au Japon, une légère augmentation des saisies a été enregistrée. Dans l'ensemble, les interceptions de méthamphétamine ont augmenté de 35% en Asie de l'Est et du Sud-Est.

77. Une forte augmentation de l'interception de méthamphétamine a été enregistrée en Amérique du Nord, du fait essentiellement que les saisies ont plus que doublé aux États-Unis (3,7 tonnes). En Europe, les saisies ont aussi presque doublé, même si le niveau de départ était bas, la Fédération de Russie, la Lituanie, la Norvège, la République tchèque et la Suède ayant signalé des saisies plus importantes. Dans la région de l'Océanie, les saisies ont nettement diminué. Dans

les autres régions du monde, les interceptions de méthamphétamine ont été marginales par rapport à celles d'autres drogues illicites.

78. Les pays d'origine de la méthamphétamine les plus fréquemment cités par les autres pays étaient, par ordre décroissant, la Chine, les Philippines, les États-Unis et la Thaïlande. La plus grande partie de la méthamphétamine saisie avant qu'elle puisse être introduite en contrebande était destinée à des pays de la sous-région.

79. La Thaïlande a indiqué que les tentatives d'introduction de méthamphétamine à travers les frontières thaïlandaises, qui portaient auparavant sur plusieurs millions de comprimés par expédition, concernaient maintenant des expéditions de taille plus réduite. Les autorités ont aussi indiqué que la méthamphétamine s'accompagnait souvent d'héroïne, en particulier dans les régions septentrionales du pays et autour de Bangkok et des provinces voisines. La Chine a déclaré des saisies de méthamphétamine d'origine locale et provenant du Myanmar. Les destinations prévues de la méthamphétamine saisie en Chine et destinée à l'exportation étaient les Philippines, la République de Corée et le Japon.

80. Les Philippines ont déclaré des saisies de méthamphétamine d'origine locale et en provenance de Chine. Le Myanmar a déclaré que 100% de la méthamphétamine saisie était d'origine locale. La République démocratique populaire lao semble être de plus en plus touchée par le trafic de méthamphétamine en provenance du Myanmar et à destination de la Thaïlande.

81. Aux États-Unis, les autorités ont déclaré que la méthamphétamine produite dans le pays dominait le marché mais que de la méthamphétamine produite au Mexique et, dans une moindre mesure, en Asie du Sud-Est, était aussi disponible.

b) Amphétamine

82. Les interceptions mondiales d'amphétamine ont augmenté de 10%, passant à 4,9 tonnes en 2003. Un recul de 2 à 1,3 tonne a été enregistré en ce qui concerne les saisies mondiales de STA non précisées (c'est-à-dire non précisées en tant qu'amphétamine, méthamphétamine ou ecstasy par les pays ayant fait des déclarations).

83. Les interceptions d'amphétamine ont continué d'indiquer que l'Europe était la région la plus touchée et, à l'intérieur de l'Europe, les sous-régions de l'Europe occidentale et centrale. En 2003, la répartition mondiale des saisies d'amphétamine était la suivante: Europe de l'Ouest et Europe de l'Est, 82%; Europe de l'Est et du Sud-Est, 12%; Proche et Moyen-Orient, 3%; et autres sous-régions, 2%.

84. Les saisies d'amphétamine sont restées stables en Europe occidentale et centrale. En Bulgarie, cependant, les saisies d'amphétamine ont notablement augmenté. Les autorités bulgares ont déclaré que 70% des amphétamines saisies étaient d'origine locale et 25% provenaient de la Serbie et Monténégro et étaient destinées à des pays du Moyen-Orient.

85. Les plus gros volumes d'amphétamine saisis en 2003 ont été signalés par les Pays-Bas (880 kg)^{vii}, suivis par la Bulgarie et l'Allemagne. Les autres pays ayant saisi des volumes importants étaient, par ordre décroissant, les suivants: Suède, France, Norvège, Finlande et Estonie. Le principal pays d'origine de l'amphétamine saisie en Europe continue d'être les Pays-Bas, suivis par la Pologne et la Belgique. La Lituanie était le pays d'origine de l'amphétamine saisie en Suède et l'Estonie de

l'amphétamine saisie en Finlande. Le trafic d'amphétamine a gardé de manière générale un caractère intrarégional. Des saisies relativement réduites d'amphétamine ont été enregistrées dans d'autres parties du monde. En Amérique du Sud et en Afrique, les STA ont continué d'être surtout des quantités détournées des circuits licites.

c) Substances de type ecstasy

86. Alors que les saisies avaient augmenté ces dernières années, les interceptions mondiales de substances de type ecstasy et autres hallucinogènes sont tombées de 7,3 tonnes en 2002 à 4,3 tonnes en 2003. L'essentiel des saisies d'ecstasy ont continué d'être effectuées en Europe orientale et centrale (représentant 58% des saisies mondiales). En 2003, la deuxième région la plus touchée a été l'Océanie (représentant 23% des saisies mondiales), suivie par l'Amérique du Nord (10%), l'Asie de l'Est et du Sud-Est (5%) et les autres sous-régions (4%). En 2003, les plus gros volumes d'ecstasy ont été saisis en Australie et aux Pays-Bas, représentant chacun 25% des saisies mondiales.

87. Les saisies mondiales ont progressé en Océanie en 2003 mais diminué dans le reste du monde. Les autorités australiennes ont indiqué que les laboratoires découverts en 2003 étaient moins nombreux mais nettement plus grands. Il est possible que les prix relativement élevés pratiqués dans la rue pour les STA en Australie et en Nouvelle-Zélande aient incité les trafiquants à viser cette région.

88. La plus grande partie de l'ecstasy saisie dans le monde est d'origine européenne. Les Pays-Bas restent de loin le pays le plus fréquemment cité comme origine, la Belgique venant à la deuxième place. Les États-Unis, l'Australie et le Royaume-Uni ont été fréquemment cités comme destinations prévues de l'ecstasy saisie par les autres pays.

89. Il reste à voir si le recul des saisies d'ecstasy s'accompagnera d'une diminution des niveaux de consommation, ce qui témoignerait aussi d'un fléchissement de la fabrication et du trafic illicites.

E. Autres drogues

90. Les saisies de méthaqualone ont beaucoup diminué, tombant de plus de 11 tonnes en 2002 à quelque 3 tonnes en 2003. L'Afrique du Sud a représenté 80% environ du total mondial et l'Inde 20%. Les autorités indiennes ont attribué l'important recul de méthaqualone en 2003 au démantèlement des grands syndicats en 2002. La Chine, qui avait saisi 3 tonnes environ en 2002, n'a signalé aucune saisie en 2003. Des saisies de dépresseurs (sauf méthaqualone) ont continué d'être déclarées par les pays de toutes les régions, totalisant 3 tonnes en 2003 (contre moins de 1 tonne en 2002). Le Nigéria, la Norvège, la Région administrative spéciale de Hong Kong, Chine, et la Fédération de Russie, par ordre décroissant, représentaient 94% du total mondial.

V. Suivi des résolutions adoptées par la Commission des stupéfiants à sa quarante-septième session

91. Conformément à la résolution 47/5 de la Commission des stupéfiants intitulée "Profilage des drogues illicites dans le cadre des activités internationales de détection et de répression: optimiser les résultats et améliorer la coopération", l'ONUDC finalise actuellement un rapport destiné à la publication, qui recense les initiatives et meilleures pratiques actuelles en matière de profilage. Le rapport, fondé sur des consultations techniques d'experts et s'inspirant du travail et de l'expérience de l'ONUDC, présente un inventaire mondial des initiatives, approches et meilleures pratiques en matière de profilage des drogues. Il expose la notion de profilage des drogues, définit le profilage et ce qu'il peut accomplir et résume les conditions préalables nécessaires pour mettre en oeuvre avec succès des programmes de profilage (par exemple la nécessité d'objectifs clairs et d'attentes réalistes, de méthodes analytiques et de bases de données et de mécanismes opérationnels pour l'échange de renseignements et le suivi des résultats par les services de détection et de répression). Le rapport fournit ensuite un aperçu des initiatives actuelles en matière de profilage des drogues et de la manière dont le profilage est utilisé dans la pratique. Ces initiatives vont de comparaisons individuelles entre les pays des échantillons saisis comme pièces à conviction, aux efforts régionaux et internationaux visant à normaliser les méthodes d'analyse, à établir des mécanismes de collecte et d'échange des résultats et à mettre en commun et confirmer les informations obtenues. Dans ce contexte, si le rapport met en lumière l'importance de l'élaboration d'approches harmonisées en laboratoire, il constate que les activités menées en laboratoire ne sont qu'une partie des programmes de profilage des drogues. Pour être couronnés de succès, les programmes doivent aussi pouvoir compter sur des systèmes permettant l'utilisation pratique des résultats par les services de répression et de détection et les autres autorités.

92. Conformément à la résolution 47/6 de la Commission des stupéfiants intitulée "Livraisons surveillées efficaces", l'ONUDC a élaboré une législation type pour aider les États Membres à rédiger de nouvelles lois et à modifier celles qui existent déjà dans le domaine des livraisons contrôlées. Cette documentation est disponible sur le site web de l'ONUDC (www.unodc.org). Une interprétation des dispositions de l'article 11 de la Convention des Nations Unies contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes de 1988^{viii} est aussi disponible dans le commentaire sur la Convention de 1988^{ix} qui l'accompagne, donnant des précisions supplémentaires pour faciliter la rédaction de règlements répondant aux besoins des différents États. Dans le cadre d'une activité de projet désormais achevée, l'ONUDC a établi un manuel de bonnes pratiques à l'intention des responsables des livraisons contrôlées. Ce manuel est actuellement édité et sera bientôt distribué aux États Membres. Parallèlement à cette activité, l'ONUDC collabore aussi avec l'Organisation internationale de police criminelle (Interpol) pour revoir la publication d'Interpol qui donne les coordonnées des autorités compétentes et indique les procédures à suivre pour réaliser des livraisons contrôlées opérationnelles. Sous réserve des ressources disponibles, l'ONUDC prévoit de convoquer une réunion d'experts qui étudiera la question une fois achevé l'examen d'Interpol.

VI. Conclusions

93. L'évolution future du trafic des opiacés sera en grande partie déterminée par la situation en Afghanistan, qui est de loin le premier producteur de pavot à opium illicite. Une forte progression de la production de pavot à opium a été enregistrée en 2004 en Afghanistan et les faibles prix à l'exploitation que les agriculteurs tirent de ce fait de leurs récoltes offrent aux autorités nationales et à la communauté internationale une chance sans précédent de mener des interventions bien ciblées en faveur d'un développement de substitution. Le contrôle du Gouvernement afghan sur toutes les régions du pays est une condition préalable au succès de ces initiatives. Le renforcement de l'économie légitime de l'Afghanistan grâce à des investissements privés dans le pays créeront les conditions nécessaires à l'introduction de moyens de subsistance différents durables.

94. La réduction importante et soutenue de la culture du pavot à opium en Asie du Sud-Est ainsi que de la culture du cocaïer dans la région des Andes figure parmi les progrès importants accomplis depuis dix ans dans la lutte contre les drogues illicites. Cependant, il reste beaucoup à faire. Tant qu'ils ne pourront pas cultiver des produits rentables ayant des débouchés, les agriculteurs risquent de revenir à la culture illicite. Un autre point préoccupant qui appelle l'attention des autorités nationales et internationales est la culture du pavot à opium en Colombie et au Mexique, ainsi que la diffusion de cocaïer dans les écosystèmes fragiles des terres indiennes de la sous-région des Andes.

95. La diffusion de la culture illicite du cannabis, souvent aux dépens des cultures vivrières et de rente et l'augmentation qui en résulte du nombre de consommateurs de cannabis dans le monde devront faire l'objet d'une attention accrue de la part de la communauté internationale. C'est particulièrement vrai dans le cas de l'Afrique.

96. Le volume relativement faible des saisies dans certaines sous-régions, en particulier en Afrique, ne devrait pas être considéré comme le signe d'une absence de trafic; il faut plutôt en déduire qu'il y a sous-notification des saisies ou que des ressources insuffisantes sont allouées par les gouvernements et la communauté internationale aux services de détection et de répression.

97. En ce qui concerne les substances de synthèse, les données concernant les saisies de STA en 2003 font craindre une reprise possible de la fabrication et du trafic illicites. La concentration de la fabrication illicite en Asie du Sud-Est, en Europe occidentale et en Amérique du Nord appelle des efforts renouvelés de la part des gouvernements de ces sous-régions et des autres parties du monde touchées par la fabrication illicite de STA pour s'attaquer avec détermination au problème.

Notes

- ⁱ Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, *Afghanistan: Opium Survey 2004* (novembre 2004).
- ⁱⁱ Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, *Myanmar: Opium Survey 2004* (octobre 2004).
- ⁱⁱⁱ Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, *Laos: Opium Survey 2004* (juillet 2004).

-
- ^{iv} Aux fins du calcul, on suppose que 10 kg d'opium équivalent à 1 kg de morphine et 1 kg d'héroïne.
- ^v Ces dernières années, c'était le Royaume-Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord qui venait en tête des saisies d'héroïne pour l'Europe occidentale et centrale. Toutefois, les renseignements concernant les saisies au Royaume-Uni en 2003 n'avaient pas été reçus au moment de l'établissement du présent rapport. Aux fins de l'analyse, on a supposé que le niveau des saisies au Royaume-Uni était semblable en 2003 à ce qu'il était en 2002.
- ^{vi} Les stimulants de type amphétamine tels que définis par l'ONUDC se composent: a) d'"amphétamines" (amphétamine, méthamphétamine); b) d'un certain nombre d'autres stimulants de synthèse tels que méthcathinone, phentermine, fénétylline, etc.; et c) d'"ecstasy" (MDMA; produits apparentés tels que MDA et MDME, regroupés avec la MDMA sous le nom de "substances du groupe ecstasy").
- ^{vii} Ces dernières années, c'était le Royaume-Uni qui venait en tête des saisies d'amphétamine. Toutefois les renseignements concernant les saisies au Royaume-Uni en 2003 n'avaient pas été reçus au moment de l'établissement du présent rapport. Aux fins de l'analyse, on a supposé que le niveau des saisies au Royaume-Uni en 2003 était semblable à ce qu'il était en 2002.
- ^{viii} Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 1582, No. 27827.
- ^{ix} *Commentary on the United Nations Convention against Illicit Traffic in Narcotic Drugs and Psychotropic Substances 1998* (publication des Nations Unies, No de vente. E.98.XI.5).
-